

Légitimité et violence d'Etat

Par **Sora**, le **11/10/2014** à **00:16**

Bien le bonsoir,

Je me permets de faire ce topic dans le cadre d'un exposé en matière de droit constitutionnel que je dois rendre la semaine prochaine. Ce sujet porte sur la légitimité et violence d'Etat. Ayant tracé les notions générales de ce sujet, à savoir légitimité et violence d'Etat (définitions), je souhaite axer cet exposé autour de ces problématiques :

La violence est-elle nécessaire à l'Etat au maintien de l'ordre ?

Cependant, cette problématique entre-elle en lien avec le sujet ? Puisque l'on parle de légitimité de l'Etat a ou à ne pas faire usage de la violence, le cadre du maintien de l'ordre me paraît un peu trop restrictif.

D'autre part, pensez-vous qu'il s'agit de la même chose quand on parle de nécessité (important, utile) /légitimité (justification) de l'Etat à user de la violence légitime ? Auquel cas je pourrais reformuler ma problématique en : Dans quel but l'Etat use-t'il du monopole de la violence légitime ?

Mais je pense a priori ce sujet doit mettre en corrélation la légitimité de l'Etat à devoir/pouvoir user de la violence (physique/légitime).

On pourrait donc sans doute aussi parler non pas de légitimité de l'Etat mais de violence légitime de l'Etat ...

Bref, avec toutes ces idées, j'ai un peu de mal à trouver un plan cohérent à ma potentielle problématique et surtout en accord total avec le sujet d'exposé.

J'ai la désagréable impression de vouloir ressortir tout ce qui tourne autour de Max Weber sur sa vision de l'Etat, et donc de limiter mon sujet.

Toute aide est donc la bienvenue. Je vous remercie

Par **Sora**, le **11/10/2014** à **00:35**

Mon plan : la première partie concerne les caractéristiques de la violence d'Etat

I) L'Etat et l'usage de la violence

A) Physique

B) L'État légitime (monopole de la violence)

II) Une légitimité étatique justifiée

A) Garantir le maintien de l'ordre public

B) Condition à la constitution d'un État

Par **Sora**, le **14/10/2014** à **21:07**

Eh bien eh bien, j'ai compris à quoi je dois m'en tenir ici ! Je ne veux pas faire de favoritisme ou autre, mais quand je vois des topics qui se résument au simple intitulé du sujet en question qui reçoivent des réponses, tandis que le mien, clairement énoncé avec des pistes précises (je ne m'en gausse pas, loin de là, mais conformément aux exigences de votre charte, cela me paraît être comme étant le minimum à fournir dans l'espoir d'avoir un peu d'aide quand à mes pistes de réflexion), n'est visiblement pas sujet à réponses, j'ai quand même tendance à me poser quelques questions sur ce qui est imposé et/ou demandé dans le cadre de ce forum. Nullement par besoin d'aide à l'heure où je vous parle (j'aurais quand même espéré pour rien) puisque j'ai rempli ce à quoi je m'étais fixé, mais uniquement par principe de respect, notamment par rapport à ce que votre charte exige.

Bonne soirée !